

IntraHealth

INTERNATIONAL

Because Health Workers Save Lives.

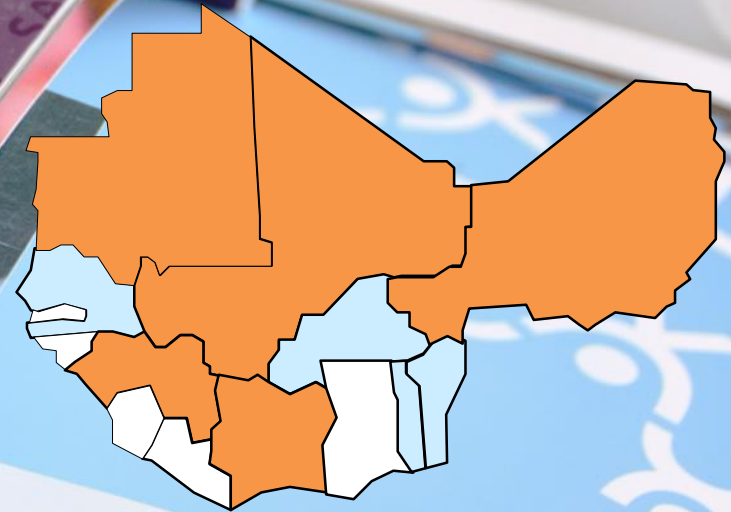


## Normes mondiales pour la qualité des services de santé destinés aux adolescents et aux jeunes

Dr Moctar DIALLO,  
Directeur CS4FP Plus



Royaume des Pays-Bas



THE WILLIAM AND FLORA  
**HEWLETT**  
FOUNDATION

# SOMMAIRE

- ❑ Normes mondiales 2018
- ❑ Critères de qualité des soins
- ❑ Supports et méthodes
- ❑ Résultats
- ❑ Conclusion
- ❑ Principales recommandations

# NORMES MONDIALES 2018

## **Norme 1: Connaissances des adolescents en matière de santé .**

L'établissement de santé met en œuvre des systèmes destinés à garantir une bonne information des adolescents sur leur propre santé et à s'assurer qu'ils savent où et quand obtenir des services de santé

## **Norme 2. Soutien de la communauté**

L'établissement de santé met en œuvre des systèmes pour s'assurer que les parents, tuteurs et autres membres de la communauté ainsi que les organisations communautaires reconnaissent l'intérêt de fournir des services de santé aux adolescents et encouragent la fourniture et l'utilisation des services par les adolescents

# NORMES MONDIALES 2018

## **Norme 3. Ensemble approprié de services**

L'établissement de santé fournit un ensemble de services d'information, de conseil, de diagnostic, de traitement et de soins qui répond aux besoins de tous les adolescents. Les services sont fournis au sein de l'établissement et par l'intermédiaire d'un réseau de référence / évacuation et de structures de proximité.

## **Norme 4. Compétences des prestataires**

Les prestataires de soins ont les compétences techniques requises pour fournir des services de santé efficaces aux adolescents. Les dispensateurs de soins et le personnel d'appui respectent, protègent et garantissent les droits des adolescents à l'information, à l'intimité, à la confidentialité, à la non-discrimination, à une attitude dénuée de jugement et au respect

# NORMES MONDIALES 2018

## **Norme 5. Caractéristiques de l'établissement**

L'établissement de santé a des horaires d'ouverture commodes, offre un environnement propre et accueillant et préserve l'intimité et la confidentialité. Il dispose des équipements, médicaments, fournitures et technologies nécessaires pour garantir l'efficacité des services fournis aux adolescents.

## **Norme 6. Équité et non-discrimination**

L'établissement de santé fournit des services de qualité à tous les adolescents quels que soient leur solvabilité, leur âge, leur sexe, leur situation maritale, leur niveau d'instruction, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle ou toute autre caractéristique.

# NORMES MONDIALES 2018

## **Norme 7. Données et amélioration de la qualité**

L'établissement de santé collecte, analyse et utilise des données sur l'utilisation des services et la qualité des soins, ventilées par âge et par sexe, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité. Le personnel de l'établissement est encouragé à contribuer à l'amélioration continue de la qualité

## **Norme 8. Participation des adolescents**

Les adolescents participent à la planification, au suivi et à l'évaluation des services de santé et à la prise de décision relative aux soins les concernant ainsi qu'à certains aspects pertinents de la fourniture des services

# CRITÈRES DE QUALITÉ DE SOINS

- Équitables
- Accessibles
- Adaptés :
- Appropriés
- Efficaces
- Respectent l'égalité entre les sexes
- Compétences techniques
- Sécurité du client
- Choix éclairé
- Protection de la vie privée et confidentialité
- Continuité des soins

# Méthodes contraceptives

- **Concept de la planification familiale**

C'est un ensemble de mesures et de moyens de régulation de la fécondité, d'éducation, mis à la disposition des individus et des couples afin de contribuer à réduire la morbidité et la mortalité maternelles, infantiles et juvéniles notamment celles liées, aux grossesses non désirées et aux avortements, et assurer ainsi le bien-être familial et individuel.

La planification familiale implique la prise en charge des couples qui n'ont pas eu la chance d'avoir des enfants ou qui souffrent d'infertilité. Ceci, implique la liberté, la responsabilité et le droit à l'information de chaque individu ou couple pour l'aider à choisir volontairement la mesure ou le moyen de régulation de sa fécondité.



# Méthodes contraceptives

## 1. Temporaires

### ❖ Courte durée

- Méthodes naturelles et MAMA
- Méthodes hormonales
- Méthodes dites de barrières
- Méthodes chimiques

### ❖ Longue durée

- Dispositif intra utérin (DIU) ou stérilet
- Implants ( Norplant – Jadelle)

## 2. Permanentes

- Ligature des trompes
- Vasectomie

# INFORMATIONS ESSENTIELLES EN PF

- ✓ Toute cliente en âge de procréer doit être considérée comme féconde.
- ✓ Toute femme qui a ses règles peut tomber enceinte.
- ✓ L'adolescent ou le jeune a besoin de conseils empathiques pour l'aider à faire un choix éclairé sur : la fertilité et la PF
- ✓ Une méthode de PF ne doit être fournie qu'après obtention du consentement éclairé de la cliente, soit oralement soit par écrit.
- ✓ La cliente a un partenaire qui présente un risque de VIH ou d'autres IST.
- ✓ La cliente ne souhaite plus jamais être enceinte

# RECOMMANDATIONS CLES

- Si la cliente le désire ,son partenaire doit participer aux séances de counseling
- Protéger la confidentialité des informations fournies;
- Ne pas obliger la cliente à accepter une méthode contraceptive.
- Prise en compte du genre

MERCI

